**Clause type – Facturation électronique**

**À insérer dans votre CSC sous le titre relatif aux modalités de facturation**

**Mentions minimales obligatoires sur la facture**

La facture doit contenir les informations suivantes :

* Date de la facture ;
* Période de facturation ;
* Référence chiffrée de la facture ;
* Montant(s) total(aux) de la facture ;
* Régime TVA applicable ;
* Répartition par taux de TVA ;
* Coordonnées de l’adjudicataire (nom, prénom, adresse postale et mail)
* Numéro BCE/TVA de l’adjudicataire ;
* Numéro de compte du bénéficiaire du paiement ;
* Identification du pouvoir adjudicateur : [à compléter – nom et adresse de votre entité].
* Identification du contrat en vertu duquel est dû le paiement : Référence du contrat : [à compléter]
* Identification du gestionnaire de dossier/personne de contact [à compléter – nom, prénom, téléphone, mail] ;
* Numéro d’engagement budgétaire/VISA d’engagement budgétaire : [à compléter];
* Coordonnées du correspondant comptable : [à compléter - nom, prénom, téléphone, mail] ;
* Renseignements concernant le représentant fiscal de l’adjudicataire ;
* Renseignements concernant les déductions ou frais supplémentaires ;
* Si facturation électronique, les identifiants de processus et de facture.

**En l’absence de l’une de ces mentions, la facture n’est pas régulièrement établie, elle ne pourra être traitée et sera renvoyée à son émetteur.**

**Pièces jointes à la facture**

* L’adjudicataire joint toujours à sa facture, un état détaillé des prestations, par poste le cas échéant.
* RIB (relevé d’identité bancaire) de l’adjudicataire (Uniquement pour la 1ère facture si toutefois le compte bancaire sur lequel il est demandé de verser le montant de la facture est inchangé).

**Comment soumettre sa facture ?**

L’adjudicataire transmettra ses factures par l’une des manières suivantes au choix :

|  |  |
| --- | --- |
| **Comment?** | **Modalités?** |
| Voie électronique | Soit, l’adjudicataire encode ses factures dans son outil comptable connecté au réseau PEPPOL (réseau d’échange des factures électroniques respectant les normes européennes) via un point d’accès ;  Soit, l’adjudicataire utilise gratuitement le portail d’encodage du site Mercurius disponible à l’adresse : <https://digital.belgium.be/e-invoicing/>[[1]](#footnote-1)  **Attention,** l’envoi par e-mail d’une facture sous format PDF ou Word n’est pas considéré comme une facture électronique. |
| Mail | L’adjudicataire peut transmettre ses factures et pièces justificatives par mail [à compléter – destinataire et adresse]. |
| Courrier | L’adjudicataire peut transmettre ses factures et pièces justificatives originales à l’adresse postale : [à compléter – destinataire et adresse]  **Attention,** les mentions manuscrites sur la facture sont à éviter car elles empêchent la reconnaissance optique des données y mentionnées. |

Quid des rappels ? Tous les documents de rappels doivent être envoyés au centre de scanning du SPW Finances, Avenue Gouverneur Bovesse 29 à 5100 Jambes.

1. Guide sur le sujet disponible *via* <https://www.wallonie.be/fr/facturation-fournisseurs> [↑](#footnote-ref-1)